



Objet : Message de soutien fraternel aux policiers municipaux agressés à Toulouse

Chères et chers collègues,

Le syndicat CGT-ASPS-PM de la Ville de Paris tient à adresser tout son soutien aux policiers municipaux victimes de la violente attaque survenue le 10 août à Toulouse.

Nos premières pensées vont naturellement aux deux collègues directement touchés, à leurs familles, à leurs proches, mais également à l'ensemble de leurs collègues qui ont vécu cette intervention et qui restent nécessairement marqués par sa violence.

Les circonstances de cette agression rappellent brutalement une réalité que connaissent les policiers municipaux partout en France : sur la voie publique, ils peuvent être, à tout instant, les primo-intervenants confrontés à une situation d'une extrême gravité.

Face au danger, ces collègues ont fait preuve de courage, de sang-froid et de professionnalisme, en assurant leur mission et en cherchant à protéger la population malgré les risques encourus pour leur propre intégrité physique.

Au-delà des blessures physiques, nous savons également qu'une telle intervention peut laisser des traces durables. Il est donc essentiel que les agents concernés puissent bénéficier de tout l'accompagnement, de toute la protection et de tout le soutien nécessaires dans les jours et les semaines à venir.

Dans ces moments difficiles, les appartenances territoriales ou syndicales passent au second plan. C'est avant tout une communauté professionnelle et humaine qui doit se montrer solidaire.

À nos deux collègues blessés, nous souhaitons un prompt rétablissement et leur adressons toute notre solidarité.

À leurs familles et à leurs proches, nous adressons également nos pensées les plus fraternelles.

Enfin, à l'ensemble des policiers municipaux de Toulouse et aux collègues qui sont intervenus à leurs côtés, nous adressons toute notre solidarité.

Recevez, chères et chers collègues, l'expression de notre soutien le plus sincère et de notre fraternelle solidarité.

**Pour le syndicat CGT-ASPS-PM
Ville de Paris**

Cyrille Hernandez
Le Co-secrétaire général